

Programme énergétique national

M. Lalonde: Madame le Président, les prix de notre énergie se comparent avantageusement avec ceux des États-Unis.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Il coûte près de \$1,025 soit 25 p. 100 de moins par an pour chauffer une maison moyenne au Canada que pour chauffer une maison comparable aux États-Unis.

Une voix: Balivernes!

M. Lalonde: Si les propriétaires ont profité des subventions aux termes du Programme d'isolation thermique des maisons et du Programme canadien de remplacement du pétrole, ils épargnent encore \$500 par année.

Nous offrons également des avantages aux utilisateurs d'essence. Cependant, les gouvernements provinciaux ont le droit constitutionnel de supprimer les avantages du prix fixé au Canada en prélevant des taxes fixées par la province. C'est ainsi que depuis 1978, les taxes de ventes au détail en Ontario et au Québec ont augmenté respectivement de 51 et 210 p. 100. Cependant, les automobilistes de l'Alberta et de la Saskatchewan qui n'ont pas à payer de taxes de vente provinciales, paient moins cher leur essence qu'aux États-Unis.

● (2030)

[Français]

Madame le Président, j'ai indiqué dans les quelques minutes qui ont précédé que le Canada avait fait de très grands progrès en vue d'atteindre les trois objectifs fondamentaux établis par le Programme énergétique national en 1980. Nous avons visé à établir la sécurité énergétique pour les Canadiens et, en particulier, nous avons visé à atteindre l'autosuffisance au plan du pétrole d'ici 1990. Nous avons fait énormément de progrès à cet égard, à tel point qu'alors que le gouvernement progressiste conservateur avait prévu qu'il nous faudrait importer environ 600,000 barils par jour en 1985, nous pouvons déclarer aujourd'hui avec beaucoup d'assurance que nous devons importer moins de 300,000 barils en 1985, coupant ainsi de plus de moitié les projections établies par l'ancien gouvernement. En outre, les Canadiens ont su tirer avantage des programmes que nous avons mis de l'avant dans le cadre du Programme énergétique national, à savoir l'isolation des domiciles et la substitution au gaz naturel, à l'électricité ou à d'autres formes d'énergie. Seulement depuis 1980, madame le Président, plus d'un million de Canadiens ont isolé leur maison et ont pu ainsi réduire leur coût énergétique d'une façon considérable dans certains cas, pouvant aller jusqu'à la moitié des coûts qu'ils auraient dû encourir autrement. De plus, au-delà de 200,000 Canadiens dans les 12 derniers mois ont changé leur système de chauffage pour passer à un système de chauffage au gaz, à l'électricité, au bois ou à d'autres formes d'énergie et encore ainsi épargner des sommes très considérables.

Nous avons en outre favorisé la pénétration du gaz naturel dans l'Est du Canada. Nous avons encouragé la mise en marche du gazoduc vers les Maritimes et nous continuons à appuyer ce projet d'une façon très intense. En fait, ce gazoduc atteindra Trois-Rivières cet automne et nous prévoyons qu'il se rendra à Québec en janvier prochain. En plus, grâce à l'entente intervenue avec la Nouvelle-Écosse récemment sur le développement des ressources offshore, nous prévoyons maintenant qu'il sera possible d'amener à la production le gaz naturel que nous trouvons autour de l'Île de Sable au large des côtes de la Nouvelle-Écosse. Il est fort possible que nous aboutissions à

une situation vers 1987 en vertu de laquelle nous pourrions avoir un gazoduc qui transportera le gaz naturel non pas de l'Ouest vers l'Est, mais de l'Est vers l'Ouest, apportant ainsi un grand développement économique à la province de la Nouvelle-Écosse et aux provinces Maritimes en général. Cependant, nous voulons nous assurer qu'en tout état de cause, les Canadiens du Québec et des provinces Maritimes auront accès au gaz naturel le plus rapidement possible. Voilà pourquoi ce soir, j'ai annoncé que nous allons tout d'abord financer complètement tous les travaux d'ingénierie qui resteront à faire entre Québec et les provinces Maritimes pour la construction du gazoduc, de façon à ce que ces Canadiens ne se voient pas privés d'un tel développement et ce le plus rapidement possible.

En outre, nous avons mis sur pied un fond spécial de 500 millions de dollars qui servira à financer le coût des embranchements du gazoduc au Québec, de façon à ce que les citoyens du Lac Saint-Jean, de la Beauce, des Cantons de l'Est et de l'autre région du Québec puissent obtenir le gaz naturel pour les embranchements qui ont déjà été approuvés par l'Office national de l'énergie, sans délai, et à un coût qui demeure véritablement accessible à ces Canadiens, ce qui permettra à ces Canadiens de bénéficier du gaz naturel dans les provinces Maritimes et du Québec au même prix qu'à Toronto.

Et ceci est une mesure que nous annonçons ce soir laquelle devrait assurer la mise en marche rapide de l'extension du système de distribution du gaz naturel au Québec.

J'ai aussi annoncé une série d'autres mesures visant à venir en aide à l'industrie pétrolière. Les sommes sont considérables puisqu'elles dépassent 2 milliards de dollars d'ici 1986 et, en fait, plus de la moitié de cette somme sera consacrée à l'industrie au cours des 18 prochains mois et viendra en aide particulièrement aux petites entreprises pétrolières dont un très grand nombre sont des entreprises canadiennes.

La question qu'on est appelé à se poser, c'est: qui va payer pour ces avantages, ces concessions que nous faisons à l'industrie à un moment où cette dernière rencontre des difficultés particulières? Je tiens à signaler aux consommateurs que toutes ces mesures n'impliqueront aucune augmentation du prix aux consommateurs—pour le gaz naturel ou le pétrole—supérieure à ce qui a été prévu dans les ententes conclues avec l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique l'an dernier...

M. Clark: Ce n'est pas vrai!

M. Lalonde: ... de façon à ce que ces mesures ne signifient pas une augmentation supérieure à ce qui avait été prévu dans ces ententes.

Nos objectifs visaient à la sécurité énergétique, et nous sommes convaincus que nous allons les atteindre d'ici 1990. En vertu de la situation actuelle nous importons beaucoup moins de pétrole que ce qui avait été prévu antérieurement, et ce qui avait même été prévu dans le Programme énergétique national de 1980. Nous avons réussi à maintenir un coût pour le pétrole et le gaz naturel qui est inférieur à celui établi dans n'importe quel autre pays industrialisé au monde, y compris les États-Unis.

Il peut arriver que dans certaines provinces le prix de l'essence soit plus élevé que celui établi dans certains États américains. Mais ce qu'il est important de se rappeler dans ces